



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION  
LEOP'ART POUR L'ORGANISATION D'UN  
ATELIER DANSE DANS LE CADRE DE LA  
SEMAINE ZEN**

**DÉCISION N° DM-20-022  
EN DATE DU 20 JANVIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°4929 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Léop'Art, sise 41-43, rue Raymond-du-Temple 94300 Vincennes, d'organiser, à titre gratuit, un atelier collectif de danse, le vendredi 7 février 2020, de 15h à 17h, dans la salle Robert-Louis, située 98, rue de Fontenay 94300 Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen » ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'association Léop'Art, sise 41-43, rue Raymond-du-Temple 94300 Vincennes, pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier collectif de danse, le vendredi 7 février 2020, de 15h à 17h, dans la salle Robert-Louis, située 98, rue de Fontenay 94300 Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée des seniors, de la  
démocratie locale et de la vie des quartiers,

***Signé***

**Céline MARTIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200120-lmc1H7083H1-AR Date de réception en Préfecture : 20/01/2020 Date de Publication : 20/01/2020
---